

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATION PRISSES LORS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation : 24 septembre 2025

Date d'affichage : 24 septembre 2025

Membres en exercice : 23

Présents : Mme SELLEM Lucie, M GAUDART Franck, Mme BOISSEAU-BRETECHER Cécile, M. DE ALMEIDA José, Mme IVART DUCHEMIN Cécile, M. HADJ-SAADI Yann, Mme GUYOT-FISCHER Evelyne, Mme GANDON Nathalie, Mme PLISSON Annie-Claude, M MARCHAND Stéphane, M. DUVERNEUIL Jean-Jacques, Mme CHAPERON SOREL Isabelle, M. DUMONT Pascal, Mme DE BARROS PEREIRA Ilda, Mr MASURE Frédéric, Mme DORIZON LECOCQ Véronique, M. BIZEBARD Thierry, Mme Sylvie DOSME, Mr CANVA Andrew, Mme BAZOGE Liliane

Absents excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : M. BERVEILLER Daniel à M. HADJ-SAADI Yann, Mme CUCINIELLO Jessica à M. DE ALMEIDA José

Absent(s) : M. MARTINS Pedro

Nombre de votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 septembre à 20 : 30, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Lucie SELLEM, Maire,

Secrétaire : A été nommé secrétaire : Mme PLISSON Annie-Claude

Approbation du PV du 1^{er} septembre 2025 : 21 voix pour

Arrivée de Nathalie GANDON à 20h35

Délibération n°25-033 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire adjoint aux Finances, à l'Urbanisme et au Patrimoine, Le Conseil Municipal, par 22 voix POUR approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Délibération n°25-034 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par 18 voix POUR et 4 abstentions (BIZEBARD, DOSME, CANVA, BAZOGE) attribue les lots du marché de restauration des parties hautes de l'église Saint Clair

Mme DOSME questionne sur les coûts. Ils sont moindres que prévus. Mme SELLEM confirme.

Les élus d'opposition s'abstiennent car l'opacité de la procédure est telle qu'elle ne permet pas de se positionner en l'absence d'éléments qui permettent d'apprécier la pertinence des choix faits, considérant qu'il est écrit dans la délibération que cela relève d'une prise d'acte et non d'un vote

Délibération n°25-035 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par 22 voix POUR autorise la signature de la convention de Fonds de concours entre la CPS et Gometz le Chatel pour les travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle Pablo Neruda

Délibération n°25-036 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par 22 voix POUR approuve l'adhésion au service commun numérique de la Communauté Paris Saclay

Délibération n°25-037 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par 22 voix POUR décide de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance du Centre Interdépartemental de Gestion

Délibération n°25-038 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, Le Conseil municipal, par 22 voix POUR modifie le tableau des effectifs du personnel communal

Décision du maire.

Le conseil est clos à 20H53

Questions diverses

La séance est levée à 20H53

Le compte rendu de la séance a été affiché le 02 octobre 2025 dans les vitrines devant la mairie, en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Gometz le Châtel le 29 septembre 2025

Le Maire,
Lucie SELLEM

